

# FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S2 - 2026-2027



## A TOUS LES PARENTS D'ELEVES DE 1<sup>re</sup> ANNEE DU SECONDAIRE

Chers parents,

Votre enfant va terminer sa 1<sup>ère</sup> année de secondaire au sein de notre établissement et nous serons heureux de l'accompagner en secondaire 2. Afin de nous permettre de préparer dès à présent la prochaine rentrée, nous vous demandons de bien vouloir vérifier, compléter et signer le formulaire joint.

En secondaire 2, les enseignements suivis par votre enfant sont les mêmes que ceux choisis et suivis en secondaire 1, à l'exception du **choix facultatif de l'enseignement débutant du latin**.

Le choix de l'enseignement du latin en S2 a plusieurs conséquences :

- L'élève qui choisit l'option latin en S2 s'engage pour 2 ans, c'est-à-dire qu'il s'engage à suivre obligatoirement l'option en S2 **et** en S3. L'enseignement couvre 2 périodes par semaine.
- Pour des raisons internes d'organisation, l'élève qui s'engage en latin n'aura pas l'opportunité de choisir ICT en S3. (Il pourra néanmoins retrouver ICT en S4, voir ci-après)

Précisions pour les choix à venir en cycle de pré-orientation S4/S5

- L'élève qui a suivi les cours de latin en S2/S3 (2 périodes) aura la possibilité de poursuivre un enseignement de latin de 4 périodes par semaine en S4/S5
- L'élève qui a suivi les cours de latin en S2/S3 mais n'a pas pu suivre ICT en S3 aura la possibilité de suivre l'option ICT en S4/S5.

Si vous hésitez ou si votre enfant hésite, nous vous conseillons de vous rapprocher de son professeur de Langue 1 qui saura certainement vous aider à prendre la bonne décision.

Compte tenu de l'importance toujours accrue de l'enseignement des langues dans les écoles européennes, le cours de latin est en principe donné en Langue 1. Cependant, dans le cas où le nombre d'élèves n'est pas suffisant pour créer un groupe ou dans le cas où il n'y a pas d'enseignant qualifié disponible, il est possible que le latin soit enseigné en L2 ou exceptionnellement en L3.

Pour les élèves d'origine irlandaise, maltaise ou finlandaise - quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit, vous pouvez facultativement choisir un enseignement complémentaire ONL (Other Native Language). L'ONL est enseigné deux périodes par semaine. La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. Il n'est pas encore possible d'indiquer l'horaire précis de ces cours. Il est possible que les cours aient lieu pendant l'après-midi libre de l'élève.

Nous insistons sur le fait que les choix que vous faites sont définitifs car ils sont la base de préparation des répartitions de classes et des attributions de professeurs pour la prochaine rentrée. En conséquence, il ne sera pas possible de modifier ces choix à moins d'un motif réel et sérieux permettant d'étudier une exceptionnelle demande de changement.

Le document vérifié, modifié et complété doit être **signé** et remis au professeur principal par l'intermédiaire de votre enfant **avant le 9 janvier 2026**.

Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M.Federspiel Jean-Noël – federsje@eursc.eu) **avant le 1er juillet 2026**.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant en secondaire 2.

Avec nos meilleures salutations,

Caroll Lemarié  
Directrice adjointe secondaire

Martin Wedel  
Directeur

# FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S2 - 2026-2027



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL:

Matières suivies en 1re année			
Langue I		Morale/Religion	
Langue II		ONL	
Langue III			
Latin en S2-S3			
Mon enfant souhaite prendre l'option latin à deux périodes. <i>Veuillez encercler votre réponse.</i>	Oui	Non	

Morale/Religion			
Cochez <u>uniquement si un changement est souhaité</u> (voir ci-dessus matières suivies en S1)			
Morale (MOR)		Religion catholique (RCA)	Religion protestante (RPR)
Judaïsme (RJU)		Religion orthodoxe (ROR)	

Other national language (ONL)*			
* Seuls les élèves des catégories I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL. Les élèves de la catégorie III peuvent se joindre aux cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.			
	Pour les élèves d'origine irlandaise : je souhaite que mon enfant prenne l'irlandais comme ONL.		
	Pour les élèves d'origine maltaise : je souhaite que mon enfant prenne le maltais comme ONL.		
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le suédois comme ONL.		
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le finnois comme ONL.		

Je reconnais que le choix formulé sur ce document est définitif pour S2.	Date	
	Signature parents	

**Veuillez remplir le formulaire et le renvoyer au professeur principal de votre enfant au plus tard le vendredi 9 Janvier 2026.**